



C/41/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 13 septembre 2007

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Quarante et unième session ordinaire**  
**Genève, 25 octobre 2007**

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2006

*(trente-huitième année)*

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres

1. Au 31 décembre 2006, l'Union avait 63 membres. Les États ci-après sont devenus membres de l'Union en 2006 :
2. Le 3 avril 2006, l'Islande a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est en entrée en vigueur pour ce pays le 3 mai 2006.
3. Le 8 septembre 2006, le Maroc a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur pour ce pays le 8 octobre 2006.
4. Le 24 novembre 2006, le Viet Nam a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur pour ce pays le 24 décembre 2006.
5. Au 31 décembre 2006, l'Union comptait 63 membres : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Moldova, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque,

Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam. L'état détaillé des adhésions à l'Union, par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2006, est donné à l'annexe I.

#### Situation par rapport aux différents Actes de la Convention

6. Au 31 décembre 2006, la situation des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) deux États étaient liés par la Convention de 1961, modifiée par l'Acte de 1972, à savoir la Belgique et l'Espagne;

b) l'Acte de 1978 liait les 25 États suivants : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, France, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Portugal, Slovaquie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Ukraine et Uruguay;

c) l'Acte de 1991 liait 36 États et une organisation : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Moldova, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovénie, Suède, Tunisie et Viet Nam.

#### Futurs membres

7. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente convention".

8. A sa vingt-troisième session extraordinaire, tenue à Genève le 7 avril 2006, le Conseil a examiné la conformité de la loi vietnamienne sur la propriété intellectuelle, en particulier sa quatrième partie intitulée "Droits d'obtention végétale", avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

9. En ce qui concerne le Viet Nam, le Conseil a décidé de :

"a) prendre note des informations données dans le document C(Extr.)/23/2;

"b) prendre une décision positive concernant la conformité de la loi régissant la propriété intellectuelle du Viet Nam avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale sur la protection des nouvelles variétés végétales. Il note que la Loi nécessite encore certaines précisions et dispositions supplémentaires, comme l'établit le document C(Extr.)/23/2, pour se conformer pleinement aux dispositions de l'Acte de 1991. Toutefois, les précisions et dispositions manquantes sont palliées par le principe général énoncé à l'article 5 de la Loi et par l'intégration desdites dispositions au décret sur les droits relatifs aux variétés végétales. Une fois que la Loi et le décret seraient entrés en vigueur, le Viet Nam pourrait déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991;

“c) prier le Bureau de l’Union de prêter assistance au gouvernement du Viet Nam pour que ce dernier intègre dès que possible les modifications proposées au paragraphe 40 du document C(Extr.)/23/2, ce afin d’éviter le recours au principe général énoncé à l’article 5 de la Loi;

“d) autoriser le Secrétaire général à informer de cette décision le gouvernement du Viet Nam.”

10. A sa quarantième session ordinaire, tenue à Genève le 19 octobre 2006, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi sur la protection des droits d’obtenteur de la République dominicaine et du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Guatemala.

11. En ce qui concerne la République dominicaine, le Conseil a décidé de :

“a) prendre note des renseignements figurant dans le document C/40/14;

“b) prendre, quant à la conformité du projet de loi de la République dominicaine sur les droits d’obtenteur avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, une décision positive, conformément à l’article 34.3) de cet acte, qui permette à la République dominicaine de déposer son instrument d’adhésion dès lors que le projet de loi aura été adopté et la loi sera entrée en vigueur; et

“c) autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement de la République dominicaine de cette décision.”

12. En ce qui concerne le Guatemala, le Conseil a décidé de :

“a) prendre note des renseignements figurant dans le document C/40/15, tel qu’il a été modifié par le Conseil;

“b) prendre une décision positive, sous réserve de l’incorporation dans l’article 16.2) du projet de loi du membre de phrase “dans des limites raisonnables et sous réserve de la sauvegarde des intérêts légitimes de l’obtenteur” après le terme “*using*”, quant à la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, conformément à l’article 34.3) de cet acte, ce qui permettra à la République du Guatemala de déposer son instrument d’adhésion dès lors que le projet de loi aura été promulgué et la loi sera entrée en vigueur; et

“c) autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement guatémaltèque de cette décision.”

## II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

### Conseil

13. Le Conseil a tenu sa vingt-troisième session extraordinaire le 7 avril 2006, sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique), présidente du Conseil.

14. Á cette session, le Conseil a traité les principales questions suivantes :

a) il a examiné la conformité de la loi sur la propriété intellectuelle du Viet Nam avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales;

b) il a pris une décision concernant le Fonds de roulement de l'UPOV;

c) il a décidé que les membres de l'Union ne devraient pas revoir à la baisse leur nombres d'unités de contribution sans tenir compte des incidences pour l'UPOV et de la manière dont une telle réduction serait compensée par d'autres membres de l'Union. En particulier, les membres de l'Union ne devraient pas réduire le nombre d'unités de contribution qui leur est applicable au cours d'un exercice budgétaire approuvé par le Conseil, sauf circonstances exceptionnelles et inévitables (les décisions adoptées ont été reproduites aux annexes II et III du document C(Extr.)/23/5);

15. Le Conseil a tenu sa quarantième session ordinaire le 19 octobre 2006, également sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías. Quarante-trois membres de l'Union, sept États observateurs<sup>1</sup> et six organisations observatrices<sup>2</sup> y ont participé.

16. Á cette session, le Conseil a traité les grandes questions suivantes :

a) il a examiné le projet de loi de la République dominicaine sur la protection des droits d'obtenteur et celui de la République du Guatemala sur la protection des obtentions végétales pour en déterminer la conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) il a approuvé le rapport du secrétaire général sur les activités de l'Union en 2005 et a pris note du rapport sur les activités des neuf premiers mois de 2006;

c) il a adopté les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV", telles qu'elles figurent dans le document C/40/12, et a pris note que les orientations antérieures fournies par les "Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales" (document UPOV/INF/12 Rev.), ont été remplacées par ces notes. Les notes explicatives qui ont été adoptées (document UPOV/INF/12/1) avaient été affichées sur le site Internet de l'UPOV (voir [http://www.upov.int/fr/publications/pdf/inf\\_12\\_1.pdf](http://www.upov.int/fr/publications/pdf/inf_12_1.pdf));

d) il a approuvé les comptes pour l'exercice financier 2004-2005 et pris note du rapport du vérificateur sur les comptes de l'exercice 2004-2005;

---

<sup>1</sup> Algérie, Costa Rica, Grèce, Guatemala, Malaisie, République dominicaine et Turquie.

<sup>2</sup> Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), *European Seed Association* (ESA), Fédération internationale des semences (IFS), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

e) il a pris note des travaux effectués par le Comité administratif et juridique (CAJ) à sa cinquante-troisième session, tenue le 6 avril 2006, décrits dans le document C/40/9, et à sa cinquante-quatrième, les 16 et 17 octobre 2006, tels que présentés verbalement par son président;

f) il a pris note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), tels que présentés dans le document C/40/10, et il a approuvé les programmes de travail exposés dans ce document;

g) il a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante-troisième session ordinaire du Conseil, en 2009 :

i) M. Doug Waterhouse (Australie), président du Conseil;

ii) M. Keun-Jin Choi (République de Corée), vice-président du Conseil.

h) sur la recommandation du Comité consultatif, il a décidé à l'unanimité de prolonger jusqu'au 30 novembre 2009 le mandat de M. Rolf Jördens en qualité de secrétaire général adjoint de l'UPOV. Il a pris note que le Comité consultatif était également convenu de se livrer à un premier examen de cette question à sa soixante-treizième session en mars 2007, et de faire une recommandation au Conseil pour décision sur le renouvellement d'un an du mandat à la soixante-quinzième session du Comité consultatif en avril 2008. La décision finale serait prise au plus tard à la vingt-cinquième session extraordinaire du Conseil en avril 2008;

i) il a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs à la protection des obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs. Il a également pris note qu'un document révisé intitulé "Statistiques sur la protection des obtentions végétales" pour la période 2000-2004 (document C/39/7 Rev.) avait été établi;

j) le Conseil a pris note du document C/40/17 et de l'exposé de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA);

k) il a approuvé le calendrier révisé des réunions en 2007 et a pris note des dates proposées des réunions à Genève en 2008.

### Comité consultatif

17. Le Comité consultatif a tenu sa soixante et onzième session le 7 avril 2006 sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique). Il a procédé à un examen préliminaire de la conformité de la loi sur la propriété intellectuelle du Viet Nam avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il a décidé d'octroyer à la *European Seed Association* (ESA) le statut d'observateur auprès du CAJ. Il a examiné les activités en cours de l'UPOV et les initiatives futures possibles dans le domaine de l'application des droits d'obtenteur, telles que le séminaire sur l'application des droits d'obtenteur organisé par le Gouvernement japonais en coopération avec l'UPOV, prévu à Tokyo du 15 au 17 novembre 2006. Il a approuvé l'établissement d'un nouveau document intitulé "Aperçu des activités

existantes de l'UPOV et des initiatives envisageables dans l'avenir aux fins de la défense des droits d'obtenteur" qui lui serait soumis à sa soixante-douzième session, le 18 octobre 2006 et refléterait ses délibérations. Il a formulé des recommandations à l'intention du Conseil au sujet du fonds de roulement de l'UPOV et des modifications du nombre d'unités de contribution au cours d'un exercice budgétaire. Il a été saisi d'un rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice 2004-2005 et a été informé du fait que la troisième session du cours d'enseignement à distance DL-205 de l'UPOV se tiendrait dans quatre langues de travail de l'UPOV du 18 septembre au 20 octobre 2006. Il a été saisi d'un rapport oral sur le développement de la base de données d'assistance de l'UPOV. Il a été informé des réunions et des activités relatives à la diversité biologique, aux ressources phylogénétiques et à la protection des obtentions végétales ainsi que des faits nouveaux survenus au Conseil des ADPIC concernant le réexamen de l'article 27.3 b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC").

18. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-douzième session le 18 octobre 2006 et le matin du 19 octobre, sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique). Il a procédé aux examens préliminaires de la conformité des projets de lois de la République dominicaine et du Guatemala avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il a décidé d'accorder à la *Seed Association of the Americas* (SAA) le statut d'observateur au Conseil, au CAJ, au TC et aux groupes de travail techniques de l'UPOV. Il a recommandé l'adoption de notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV. Il a décidé de poursuivre ses délibérations sur un aperçu des activités en cours de l'UPOV et les futures initiatives possibles concernant l'application des droits d'obtenteur. Il a également pris note du fait que le rôle du BMT permettait à ce groupe de travail d'offrir un forum de discussion sur l'utilisation des techniques biochimiques et moléculaires dans l'examen de l'identification des variétés. Il a formulé des recommandations sur la prolongation du mandat du secrétaire général adjoint et il a pris note des informations fournies sur la diversité biologique, les ressources phylogénétiques et la protection des obtentions végétales ainsi que des faits nouveaux survenus au Conseil des ADPIC concernant le réexamen de l'article 27.3 b) de l'Accord sur les ADPIC.

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

19. Le CAJ a tenu sa cinquante-troisième session le 6 avril 2006 et sa cinquante-quatrième session les 16 et 17 octobre 2006 respectivement. Le TC a tenu sa quarante-deuxième session du 3 au 5 avril 2006. On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ et du TC dans les documents C/40/9, C/41/9, C/40/10 et C/41/10. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarantième session à Guanajuato, État de Guanajuato (Mexique) du 12 au 16 juin 2006. La vingt-quatrième session du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 19 au 22 juin 2006. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-cinquième session à Beijing (Chine) du 3 au 7 juillet 2006. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trente-septième session à Salvador, État de Bahia (Brésil) du 21 au 25 août 2006. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa trente-neuvième session à Fortaleza, État de Ceará (Brésil) du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2006. Le BMT a tenu sa dixième session à Séoul (République de Corée) du 21 au 23 novembre 2006. Les sessions de ces groupes de travail techniques ont toutes été précédées d'un atelier préparatoire.

### III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

20. Le 12 janvier, au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, le Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau") a présenté le rapport de l'UPOV sur l'impact de la protection des obtentions végétales. Des exemplaires ont par la suite été remis gracieusement aux membres et observateurs de l'UPOV, aux décideurs et aux organismes nationaux ainsi qu'à d'autres personnes.

21. Le 19 janvier, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome, le Bureau a organisé à l'intention du personnel du Bureau juridique et d'autres fonctionnaires de la FAO une séance d'information portant notamment sur la Convention UPOV et l'impact de la protection des obtentions végétales, en particulier.

22. Les 30 et 31 janvier, le Bureau a été représenté à la quatrième session du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (WG-ABS), tenue à Grenade (Espagne). Au cours de cette réunion, le groupe de travail a notamment examiné le régime international d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages, dans le cadre du suivi de la décision VII-19 de la septième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP-7). À cette occasion, le Bureau a organisé une réunion d'information à l'heure du déjeuner sur les avantages de la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV qui a réuni une vingtaine de personnes. M. Evans Sikinyi (Kenya) a participé en sa qualité de président du Groupe de travail ad hoc de l'UPOV chargé d'étudier l'impact des droits d'obtenteur.

23. Le 6 février, le Bureau a assisté à un exposé de la Banque mondiale sur les aspects touchant à la propriété intellectuelle du cycle de Doha à l'OMPI.

24. Le 9 février, le Bureau a participé, en qualité de membre du jury, à une session d'examen de la Faculté de droit de l'Université de Genève au cours de laquelle une thèse de doctorat sur la protection des obtentions végétales a été soutenue avec succès.

25. Le 16 février, le Bureau a assisté à la Conférence du service d'obtenteurs de l'Association Fleuroselect, tenue à Genève.

26. Le 21 février, à Berlin, le Bureau s'est rendu au Ministère fédéral allemand de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs et il a informé le secrétaire d'État Gert Lindemann des faits nouveaux récemment intervenus au sein de l'Union.

27. Le 22 février, le Bureau a assisté à la Conférence de *CropLife International* intitulée "*Intellectual Property: a hindrance or a boost to innovation*", tenue à Genève.

28. Le 23 février, à Hanovre (Allemagne), le Bureau s'est fait représenter à la réunion annuelle de la section allemande de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) qui marquait également le vingtième anniversaire de la CIOPORA Allemagne. Le Bureau y a fait un exposé sur l'impact de la protection des obtentions végétales.

29. Le 2 mars, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a donné des informations sur la protection des obtentions végétales à un groupe de diplomates égyptiens.

30. Le 10 mars, à Strickhof, canton de Zurich (Suisse), le Bureau a participé à un atelier sur la gestion des exploitations agricoles en Suisse, organisé par la *Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft* (DLG).

31. Les 15 et 16 mars, à Hanoi, le Bureau a tenu des consultations en vue d'apporter au Gouvernement de la République Socialiste du Viet Nam une assistance à l'élaboration d'un décret d'application pour la protection des obtentions végétales conforme à la Convention UPOV. Des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et du développement rural et des représentants de l'Agence danoise de développement international (DANIDA) y ont participé.

32. Les 15 et 16 mars, le Bureau a participé à une réunion du Conseil des ADPIC de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

33. Le 16 mars, au siège de la Section brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA), à Brasilia, le Bureau s'est entretenu avec M. Roberto Rodrigues, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement, et M. Silvio Crestana, président-directeur de l'EMBRAPA. Le ministre a confirmé la volonté de son gouvernement d'adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Le président-directeur a souligné l'importance attachée par l'EMBRAPA à une protection efficace des obtentions végétales.

34. Le 17 mars, à Brasilia également, au siège du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement, le Bureau a organisé un séminaire national sur l'impact et l'évolution de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, qui a réuni une cinquantaine de participants provenant des secteurs de l'administration, de la recherche et de la sélection.

35. Le 17 mars, à Hanoi, le Bureau a eu des entretiens avec des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MARD) sur la procédure d'adhésion du Viet Nam à la Convention UPOV. Des représentants de la DANIDA et du projet STAR pour le Viet Nam de l'*Agency for International Development* des États-Unis d'Amérique (USAID) étaient également présents.

36. Le 18 mars, le Bureau a visité un centre de sélection de Pioneer Hi-Bred Brazil près de Brasilia et il a été mis au courant du programme de cette société en matière de soja. Il a également visité le même jour une exploitation privée de production de porcs.

37. Les 20 et 21 mars, à Curitiba (Brésil), le Bureau a participé à la huitième réunion ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP-8). Le Bureau y a fait une déclaration fondée sur la position adoptée par le Conseil de l'UPOV sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages qui en découlent. Des séances d'information organisées à l'heure du déjeuner sur les avantages de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV ont été tenues en anglais et en espagnol, chacune à l'intention de quelque 25 participants par séance.

38. Le 21 mars, le Bureau a participé à une interview réalisée par la station de radio *World Radio Geneva* (WRG-FM) à Genève.

39. Le 31 mars, le Bureau a reçu Mme Gracibel Bu, conseillère à la Mission permanente du Honduras à Genève. Il lui a expliqué la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.



40. Le 3 avril, S.E. M. Kristinn F. Árnason, ambassadeur et représentant permanent de l'Islande à la Mission permanente de son pays à Genève, a déposé l'instrument d'adhésion de l'Islande à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

41. Le 6 avril, à l'occasion de la cinquante-troisième session du CAJ, S.E. M. Doru Romulus Costea, ambassadeur et représentant permanent de la Roumanie à la Mission permanente de son pays à Genève, a présenté la toile intitulée "*Pleading for Verticality*" de l'artiste roumaine Maria Goia et il en a fait cadeau au Bureau.

42. Les 10 et 11 avril, le Bureau a participé à la réunion d'un sous-groupe d'experts sur l'élaboration du document TGP/14 intitulé "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV", qui s'est tenue à Genève au siège de l'UPOV.

43. Le 19 avril, le Bureau a reçu la visite de M. Jan Hassing, président du Comité pour la protection de la nouveauté, et Mme Mia Buma, secrétaire de ce comité de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH). Cette association avait récemment reçu le statut d'observateur auprès du CAJ et à l'occasion de cette visite des renseignements sur les procédures de travail du CAJ leur ont été communiqués.

44. Du 24 au 28 avril, à Alnarp (Suède), le Bureau a participé à la deuxième réunion du Groupe de contact pour la rédaction de l'Accord type de transfert de matériel en vertu du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

45. Le 2 mai, le Bureau a donné une conférence au siège de l'UPOV/OMPI dans le cadre d'un cours sur la propriété intellectuelle organisé par l'Académie mondiale de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

46. Le 5 mai, le Bureau s'est rendu à l'Office fédéral de l'agriculture à Berne. Lors d'un entretien avec M. Jacques Morel, directeur adjoint, et ses collaborateurs, l'importance du rôle de l'Office fédéral suisse dans la dispense de conseils pratiques aux délégations de pays en développement, en particulier sur l'administration de la protection des obtentions végétales, a été soulignée.

47. Le 8 mai, à Bangkok, le Bureau a organisé un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Une cinquantaine de participants du Département de l'agriculture du Ministère de l'agriculture et de la coopération, du Département de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce et de représentants de cabinets juridiques et d'instituts de recherche y ont assisté.

48. Les 9 et 10 mai, à Bangkok également, le Bureau a participé à la septième Réunion des associations semencières nationales de l'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA). Il y a fait un exposé sur l'impact de la protection des obtentions végétales. Les participants ont examiné et approuvé le projet de programme de l'atelier UPOV/APSA sur la protection des obtentions végétales prévu pour novembre 2006.

49. Le 12 mai, à Djakarta, le Bureau s'est entretenu avec une vingtaine de fonctionnaires de l'État, dont la directrice du Centre pour la protection des obtentions végétales, Mme Hindawarti, et certains de ses collaborateurs. La situation de la protection des obtentions végétales en Indonésie a fait l'objet d'une évaluation et des observations ont été formulées sur la loi n° 29 de 2000 de la République d'Indonésie sur la protection des

obtentions végétales en ce qui concerne sa conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

50. Du 15 au 17 mai, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a assisté à la troisième session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE). Les délibérations ont essentiellement porté sur l'éducation, la sensibilisation et la formation sur les questions relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle.

51. Du 15 au 19 mai, à Lusaka, le Bureau a participé au deuxième atelier régional de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) sur les droits d'obtenteur selon la Convention UPOV. L'objet de cet atelier, auquel ont participé une trentaine de représentants de tous les pays membres de la SADC, du Secrétariat de la SADC, de l'Université d'État de l'Iowa, de l'Institut international de recherche sur les cultures en zones tropicales semi-arides (ICRISAT) et de l'Association africaine du commerce des semences, était d'élaborer un projet de protocole concernant les droits d'obtenteur dans la région des pays membres de la SADC.

52. Du 29 au 31 mai, à Copenhague, le Bureau a participé au Congrès mondial des semences 2006 de la Fédération internationale des semences (ISF). Lors d'une réunion du Comité des obtenteurs de la IFS, le Bureau a fait le point des faits nouveaux survenus à l'UPOV.

53. Le 31 mai, au siège de l'UPOV/OMPI à Genève, le Bureau a présenté un exposé dans le cadre de l'atelier sur la gestion de la propriété intellectuelle à l'intention des étudiants en droit organisé par l'OMPI en coopération avec la Faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem (Israël), le cabinet en conseils en brevets Reinhold Cohn (Israël) et l'Institut de recherche en propriété intellectuelle Queen Mary (Royaume-Uni).

54. Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, à Copenhague, le Bureau a assisté au Séminaire international de la IFS sur "la protection par brevet des innovations dans le domaine végétal : faits et questions".

55. Le 9 juin, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a donné une conférence lors du Séminaire interrégional du niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété industrielle. Une centaine de participants, la plupart de pays en développement, étaient présents.

56. Du 12 au 16 juin, à Madrid, le Bureau a participé à la première session de l'organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui a notamment débouché sur l'adoption de l'Accord de transfert de matériel qui régit l'accès et le partage des avantages dans le cadre du système multilatéral du Traité relatif aux ressources phytogénétiques.

57. Le 19 juin, le Bureau a reçu M. S. Nagarajan, président du Service de protection des obtentions végétales et des droits d'obtenteur de l'Inde, et M. R.K. Trivedi, directeur de l'enregistrement de ce service, qui participaient à un voyage d'étude sur la protection des obtentions végétales en Europe et en Amérique du Nord coordonné par le Bureau.

58. Le 20 juin, au siège de l'OMC, le Bureau a assisté à la présentation d'une étude sur le développement du secteur semencier dont la réalisation avait été commandée par la Banque mondiale. Le Bureau a pour sa part fait un exposé sur l'impact de la protection des obtentions végétales.

59. Le 27 juin, MM. L. Henriksen, président de la CIOPORA, Alain Meilland, vice-président, et Edgar Krieger, secrétaire exécutif, se sont rendus au siège de l'UPOV pour examiner des questions d'intérêt commun et les procédures de travail des organes de l'UPOV en particulier.

60. Le 27 juin, le Bureau a reçu M. Abdallah Bin Ali Zaher Al-Hanai, directeur général, Direction générale des organisations et des relations commerciales du Ministère du commerce et de l'industrie du Sultanat d'Oman. M. Al-Hanai a indiqué que son pays avait promulgué une loi sur la protection des obtentions végétales et il a sollicité l'assistance de l'UPOV pour adhérer à la Convention.

61. Le 28 juin, le Bureau a reçu M. Zurab Neparidze, directeur général adjoint de l'Office national géorgien de la propriété intellectuelle (SAKPATENTI). M. Neparidze a indiqué que, à la fin de 2005, le parlement avait ratifié l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et qu'il examinait un nouveau projet de loi sur la protection des variétés végétales.

62. Le 29 juin, le Bureau a reçu la visite de M. Franz-Joseph Feiter, secrétaire général du Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA), et de la Confédération générale des coopératives agricoles de l'Union européenne (COGECA). À cette occasion, l'importance que revêtent les nouvelles variétés végétales pour la santé de l'agriculture en Europe a été soulignée.

63. Le 3 juillet, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé au colloque de l'OMPI/OMC à l'intention des enseignants en droit de la propriété intellectuelle. Une trentaine d'enseignants de pays en développement et de pays à économie en transition étaient présents.

64. Le 4 juillet, le Bureau a reçu M. Muhammad Ismail Qureshi, secrétaire du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage du Pakistan, et M. Mujeeb Ahmed Khan, premier secrétaire à la Mission permanente du Pakistan auprès de l'OMC. M. Qureshi a émis le souhait de voir le Bureau organiser à Islamabad un atelier sur la protection des obtentions végétales.

65. Le 11 juillet, le Bureau a reçu la visite de Mlle Carole Bonneau de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) à Angers (France) afin d'examiner la possibilité pour les deux organisations de coopérer dans le domaine de l'élaboration de bases de données de l'UPOV et de l'OCVV.

66. Le 18 juillet, le Bureau s'est entretenu à Cambridge (Royaume-Uni) avec le professeur Wayne Powell, président directeur général du *National Institute of Agricultural Botany* (NIAB).

67. Dans la matinée du 19 juillet, à Cambridge (Royaume-Uni), le Bureau s'est réuni avec M. Michael Wray, contrôleur des droits d'obtenteur, chef de la Division des semences du Service des droits d'obtenteur (PVRO) et, par la suite, avec Mlle Elizabeth Scott, chef de la Section des plantes ornementales du Groupe des droits d'obtenteur du NIAB. Dans l'après-midi, il a visité la société Floranova Limited à Foxley, dans le comté de Norfolk.

68. Du 30 juillet au 4 août, à Maputo (Mozambique), le Bureau a participé au troisième atelier sur la protection des obtentions végétales pour la région des pays de la SADC organisé par la SADC, en coopération avec l'UPOV, l'Université d'État d'Iowa et

l'ICRISAT. À cet atelier ont pris part quelque 30 participants des États membres de la SADC. Cet atelier marquait le dernier volet d'une série de trois ateliers : le premier avait eu lieu en novembre 2005 et le deuxième en mai 2006, les deux à Lusaka (Zambie), en vue de l'élaboration d'un projet de protocole régional sur les droits d'obtenteur dans la région des pays de la SADC. Le texte d'un projet de protocole a été arrêté et présenté à la réunion en septembre 2006 des secrétaires permanents de l'agriculture des pays membres de la SADC.

69. Le 2 août, au siège de l'UPOV/OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé à un groupe d'étudiants de l'Université de Berkeley (États-Unis d'Amérique).

70. Le 17 août, le Bureau a reçu M. Dao Huy Giam, ministre conseiller, chef du Bureau de la représentation commerciale du Viet Nam auprès de l'OMC. M. Dao a été mis au courant de la procédure d'adhésion à la Convention UPOV. Cette séance d'information s'est poursuivie le 22 août.

71. Les 26 et 27 août, à Fortaleza, État de Ceará (Brésil), le Bureau a fait un exposé à l'atelier sur l'utilisation des techniques moléculaires dans la protection des plantes agricoles pérennes à multiplication végétative, qu'avait organisé avec l'UPOV le Secrétariat du développement rural et des coopératives, Département de la propriété intellectuelle, Service national de la protection des obtentions végétales du Ministère brésilien de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement.

72. Le 29 août, à Tokyo (Japon), le Bureau a assisté à la séance d'orientation du cours de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) au siège du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF).

73. Du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre, à Tokyo, le Bureau a fait un exposé au cours de formation de groupe imparté par la JICA sur la protection des droits d'obtenteur. À ce cours ont participé des experts du Brésil, de la Chine, de la Malaisie, du Mexique, du Népal, du Sénégal et de la Thaïlande.

74. Le 8 septembre, S.E. M. Mohammed Loulichki, ambassadeur et représentant permanent du Maroc à la Mission permanente de son pays à Genève, a déposé l'instrument d'adhésion du Maroc à la Convention de l'UPOV au Bureau de l'Union.

75. Le 8 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Naresh Prasad Pokharel, représentant permanent adjoint (Commerce) de la Mission permanente du Royaume du Népal auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales, accompagné qu'il était de M. Kifle Shenkoru de l'OMPI.

76. Les 14 et 15 septembre, à San Remo (Italie), le Bureau a assisté au XXII<sup>e</sup> Colloque EUCARPIA – Section des plantes ornementales. Il y a fait un exposé sur les faits nouveaux à l'UPOV, mettant en particulier l'accent sur les faits nouveaux concernant les techniques moléculaires et les variétés essentiellement dérivées, et il a participé à une table ronde sur l'impact des variétés essentiellement dérivées (VED) sur la sélection variétale.

77. Du 15 au 18 septembre, à Dushanbé (Tadjikistan), le Bureau a, en coopération avec le Ministère de l'agriculture, la République du Tadjikistan et avec le concours financier du MAFF du Japon et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), organisé le deuxième Atelier régional pour l'Asie occidentale et centrale sur la

protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Cinquante experts dont des experts de neuf pays de la région (Afghanistan, Azerbaïdjan, Jordanie, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, République islamique d'Iran et Turquie) y ont participé.

78. Les 21 et 22 septembre, à Bichkek (République kirghize), le Bureau a, en coopération avec l'Office national des sciences et de la propriété intellectuelle (Kyrgyzpatent) et SIDA, et avec le concours financier du MAFF du Japon, organisé un Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Une centaine de personnes représentant les professionnels du secteur (obtenteurs, agriculteurs) et des fonctionnaires de Kyrgyzpatent et d'autres institutions, y ont participé.

79. Le 27 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. James Otieno-Odek, directeur exécutif de l'Institut kényan de la propriété intellectuelle. Il lui a fourni des renseignements sur l'histoire et l'impact de la protection des obtentions végétales.

80. Le 27 septembre également, le Bureau a reçu la visite de M. David Gabunia, directeur général, et M. Zurab Neparidze, directeur général adjoint, de SAKPATENTI de la Géorgie, qui lui ont remis le dernier projet de loi géorgien sur la protection des obtentions végétales. Le Bureau leur a ensuite expliqué la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

81. Le 28 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Roman Omorov, directeur de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République kirghize. Dans le cadre du suivi de l'atelier national tenu les 21 et 22 septembre à Bichkek (voir paragraphe 78), des mesures propres à renforcer la protection des obtentions végétales au Kirghizistan ont été envisagées.

82. Le 29 septembre, le Bureau a reçu la visite des représentants ci-après des pays des Caraïbes : M. Jan C.A. Douglas, procureur général et ministre des affaires juridiques et de l'immigration (Dominique); M. Colin V.A. Derrick, ministre de la justice (Antigua-et-Barbuda); Mlle Heather A. Clarke, directrice de l'enregistrement, Office des questions relatives aux sociétés et à la propriété intellectuelle (Barbade); M. Alhaji Tejan-Cole, directeur adjoint de l'enregistrement, Office de la propriété intellectuelle (Belize); Mlle Annette Henry, procureur général, Ministère des affaires juridiques (Grenade); Mme Ellaine French, directrice de l'enregistrement des sociétés et des droits de propriété intellectuelle (Sainte-Lucie); Mlle Pearletta Lanns, directrice de l'enregistrement de la propriété intellectuelle, Service d'enregistrement de la Cour suprême (Saint-Kitts-et-Nevis); Mme Andrea Young-Lewis, directrice de l'enregistrement à l'Office du commerce et de la propriété intellectuelle (Saint-Vincent-et-les-Grenadines); M. Richard Aching, examinateur technique en chef, Office de la propriété intellectuelle (Trinité-et-Tobago). Ensemble, ils ont examiné les avantages qu'offre la protection des obtentions végétales ainsi que les mesures à prendre pour adhérer à la Convention UPOV. Les visiteurs ont exprimé le souhait d'organiser en 2007 un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales.

83. Le 2 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. A. Damodaran, *Centre for Public Policy, Indian Institute of Management*, Bangalore à qui il a expliqué les avantages qu'offrent la protection des obtentions végétales en vertu de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et l'adhésion à l'UPOV.

84. Le 2 octobre également, le Bureau a reçu la visite du vice-président de l'Office brésilien de la propriété intellectuelle, M. Jorge Ávila, lequel était accompagné de M. Helinton José Rocha, directeur, DEPTA/SDC, Service national de la protection des

obtentions végétales (SNPC). Ensemble, ils ont examiné la relation qui existe entre les dispositions de la Convention UPOV et d'autres régimes de propriété intellectuelle. M. Ávila a émis le souhait de pouvoir utiliser le matériel d'enseignement à distance de l'UPOV pour les activités de formation auxquelles se livre son office.

85. Le 3 octobre, le Bureau s'est entretenu avec M. David Gabunia, directeur général, et M. Zurab Neparidze, directeur général adjoint, du Centre national géorgien de la propriété intellectuelle (NIPC) de la procédure d'adhésion à la Convention UPOV et du projet de loi de la Géorgie sur la protection des obtentions végétales. Ils ont examiné un projet de programme du séminaire national qu'il est proposé de tenir à Tbilisi les 20 et 21 novembre.

86. Les 3 et 4 octobre, le Bureau a assisté à une conférence sur les droits de propriété intellectuelle et le développement durable organisée à Chatham House à Londres. Le rôle du système de l'UPOV et de l'adhésion à l'UPOV dans le développement économique a été expliqué sur la base des conclusions du rapport de l'UPOV consacré à l'impact de la protection des obtentions végétales.

87. Le 9 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. Yasin Tahir, directeur général de l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan, à qui il a brièvement expliqué les principes de la Convention UPOV et les avantages de la protection des obtentions végétales conformément à cette Convention et à l'adhésion à l'UPOV.

88. Le 11 octobre, le Bureau a reçu la visite de Mlle Ana Lorena Bolaños, conseillère à la Mission permanente du Guatemala auprès de l'OMC. Il lui a expliqué les procédures suivies par le Conseil et le Comité consultatif pour ce qui est de l'examen des lois.

89. Le 11 octobre, le Bureau a assisté au colloque de l'OMPI sur l'exception en faveur de la recherche.

90. Le 12 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. John Ogier, Service d'enregistrement de la propriété intellectuelle, Office de la propriété intellectuelle de l'État de Guernsey, et a examiné avec lui les questions de droit international relatives à l'application possible de la Convention UPOV au territoire de Guernsey.

91. Le 16 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. Sotaro Ito, directeur, et M. Toru Semba, directeur adjoint, de la Division des semences et des plants du MAFF du Japon. Ensemble, ils ont traité de l'organisation de l'Atelier sur l'application des droits de propriété intellectuelle qui devant se tenir du 15 au 17 novembre à Tokyo. Il y a eu un échange de vues sur les activités en cours dans la région de l'Asie occidentale et centrale. M. Semba a remis au Bureau de l'UPOV un document conceptuel concernant l'organisation d'un colloque sur la protection des obtentions végétales pour les pays membres de l'APEC.

92. Le 17 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. Sofian Mohd. Salleh, directeur général, et M. Cheah Lee Shen, directeur adjoint de la Division du contrôle de la qualité des produits agricoles du Département de l'agriculture de la Malaisie.

93. Le 20 octobre dans le cadre des sessions du Conseil et de ses comités (16-19 octobre) s'est tenue la première session du Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG). Le Groupe consultatif a commencé à travailler sur les notes explicatives concernant un certain nombre des dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention de l'UPOV et ce, en fonction d'un programme arrêté par le CAJ.

94. Le 23 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. Kessi, conseiller technique du Ministre de l'agriculture du Gabon, à qui il a expliqué les dispositions de la Convention UPOV, les avantages de l'adhésion à l'UPOV et le situation de la protection des obtentions végétales en Afrique.

95. Du 6 au 8 novembre, à Rio de Janeiro (Brésil), le Bureau a participé à un séminaire organisé par l'OMPI pour les petits et moyens innovateurs et utilisateurs de ressources génétiques sur la gestion des droits de propriété intellectuelle et l'accès aux ressources génétiques. Il y a fait un exposé sur l'impact de la protection des obtentions végétales, en particulier dans le cas des petites et moyennes entreprises.

96. Du 6 au 11 novembre, à Kuala Lumpur (Malaisie), le Bureau a organisé, en coopération avec le Département malaisien de l'agriculture et avec le concours financier du MAFF du Japon, la septième Réunion technique régionale sur la protection des obtentions végétales. Quelque 80 experts y ont participé. Quatorze pays asiatiques, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et le *Tropical Fruits Network* (TFNet) étaient représentés. Des experts des pays membres suivants de l'Union ont fait un exposé : Allemagne, Japon, République de Corée et Royaume-Uni.

97. Le 12 novembre, à Kuala Lumpur, le Bureau a organisé, en coopération avec l'APSA, un atelier sur la protection des obtentions végétales dans la région Asie-Pacifique. Cet atelier s'est tenu dans le cadre du Congrès annuel de l'APSA (*Asian Seed 2006*). Il avait pour but d'offrir un forum pour l'échange d'informations entre les fonctionnaires chargés de la protection des obtentions végétales dans la région et l'industrie des semences. C'est ainsi que quatre membres de l'UPOV (Chine, Japon, République de Corée et Singapour), quatre États ayant entamé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV (Inde, Malaisie, Philippines et Viet Nam) ainsi que l'Indonésie et la Thaïlande ont fait un exposé sur leurs systèmes de protection des obtentions végétales.

98. Le 13 novembre, à Kuala Lumpur également, le Bureau a participé au Congrès annuel de l'APSA (*Asian Seed 2006*) et, en particulier, à une session du Comité permanent de l'APSA sur les droits de propriété intellectuelle. Les participants ont été informés que le comité exécutif de l'APSA adopterait un document exposant sa position sur la protection des obtentions végétales qui recommanderait l'Acte de 1991 de la Convention UPOV en tant que forme appropriée de protection des droits d'obteneur.

99. Du 15 au 17 novembre, à Tokyo, le Bureau a participé à l'atelier sur l'application des droits d'obteneur en vertu de la Convention UPOV, atelier qui avait été organisé par le MAFF du Japon en coopération avec l'UPOV. Quelque 150 personnes y ont pris part dont des représentants de 13 membres de l'Union, quatre organisations observatrices ainsi que 25 participants étrangers au nombre desquels se trouvaient des cadres et représentants d'associations d'obteneurs et du secteur privé.

100. En marge de l'atelier susmentionné, le Bureau a examiné, avec le directeur responsable du cours de la JICA sur la protection des obtentions végétales, l'intégration du cours d'enseignement à distance DL-205 de l'UPOV au programme des cours de la JICA et il a recommandé d'offrir le cours de la JICA principalement aux fonctionnaires chargés de la protection des obtentions végétales des États qui avaient récemment adhéré à la Convention UPOV ou qui étaient en train de le faire.

101. Le 14 novembre, à Tokyo, le Bureau a rendu visite au MAFF du Japon où il s'est réuni avec M. Yoshio Kobayashi, vice-ministre pour l'agriculture, des forêts et des pêches, et M. Hidenori Murakami, vice-ministre pour les affaires internationales du MAFF. Ces deux vice-ministres avaient antérieurement été directeurs de la Division des semences et des plants du ministère en question et participé à des sessions de l'UPOV à Genève; ils ont souligné l'importance que revêt la protection des obtentions végétales.

102. Le 20 novembre, à Tbilisi (Géorgie), le Bureau a organisé, en coopération avec SAKPATENTI de la Géorgie, un atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Cet atelier a été présidé par M. David Gabunia, directeur général de SAKPATENTI. Quelque 30 personnes y ont pris part dont des membres du parlement, des scientifiques, des obtenteurs et des représentants du secteur de la propriété intellectuelle.

103. Du 20 au 24 novembre, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le Bureau a organisé, en coopération avec le Gouvernement espagnol et l'OMPI, le cinquième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales. Des représentants de 19 pays latino-américains y ont participé et se sont vus donner la possibilité de suivre dans le cadre de la formation le cours d'enseignement à distance DL-205 de l'UPOV.

104. Le 21 novembre, à Tbilisi également, le Bureau a examiné avec des fonctionnaires de SAKPATENTI le projet de loi de la Géorgie pour la protection des obtentions végétales. La loi a été adoptée le 29 décembre 2006 par le Parlement géorgien.

105. Le 22 novembre, le Bureau s'est entretenu avec la délégation du Monténégro sur le projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales et sur la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

106. Le 24 novembre, M. Pham Hong Nga, conseiller auprès de la Mission permanente du Viet Nam à Genève, a déposé l'instrument d'adhésion de son pays à la Convention de l'UPOV au Bureau de l'Union.

107. Le 24 novembre également, à Séoul (République de Corée), un colloque sur l'application de techniques moléculaires pour la culture des plantes et la protection des obtentions végétales a été organisé conjointement par la *Korean Society for Seed Science and Industry* (KOSID) et l'Office national de gestion des semences (NSMO) de la République de Corée, en coopération avec l'UPOV. Quelque 200 personnes y ont pris part, dont un certain nombre de celles qui avaient pris part à la dixième session du BMT ayant précédé le colloque.

108. Le 25 novembre, le Bureau a assisté à une session du Conseil des ADPIC (OMC).

109. Les 28 et 29 novembre, à Bogota (Colombie), le Bureau a donné une conférence dans le cadre d'un séminaire consacré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

110. Les 29 et 30 novembre, à Bonn (Allemagne), le Bureau a pris part à un atelier intitulé "*Schutz und Nutzung geistigen Eigentums in der Pflanzenzüchtung*", qu'avait organisé le *Bundesverband Deutscher Pflanzenzüchter e. V.* Il y a donné une conférence sur les principes fondamentaux de la Convention UPOV ainsi que sur l'impact de la protection des obtentions végétales.



111. Le Bureau a assisté aux parties intéressantes de la dixième session du Comité intergouvernemental de l'OMPI sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (OMPI-IGC) qui s'est tenue à Genève du 30 novembre au 8 décembre.

112. Le 8 décembre, le Bureau a reçu la visite de M. Emmanuel Sackey, chef de la Section de la recherche et de l'examen de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), qui participait aux travaux du comité intergouvernemental susmentionné. Le Bureau lui a expliqué les activités menées par l'UPOV en Afrique, notamment l'atelier programmé sur la protection des obtentions végétales à Nairobi en juin 2007.

113. Les 12 et 13 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à une réunion de l'OCVV avec des représentants de ses bureaux d'examen.

114. Le 15 décembre, à Lausanne (Suisse), le Bureau a donné une conférence sur les droits d'obteneur dans le cadre du programme (DESS) (Diplôme d'études supérieures spécialisées) de l'Université de Lausanne.

#### IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

115. En ce qui concerne les relations avec les États et les organisations, une grande partie des activités du Bureau a consisté en des services de conseil et d'assistance concernant la législation sur la protection des obtentions végétales, la procédure d'adhésion à la Convention par des membres potentiels de l'Union ou des membres de l'Union ayant l'intention d'adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention et des questions touchant à la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales. Le Bureau a présenté des observations écrites ou orales, effectué des visites dans les services nationaux ou reçu des représentants des États et organisations concernés afin de donner les avis nécessaires. À cet égard, le Bureau a eu des contacts avec les pays suivants : Albanie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Cambodge, Communauté européenne, Costa Rica, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Islande, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Malaisie, Maurice, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Serbie, Tadjikistan, Thaïlande, Turquie, Viet Nam et Zimbabwe.

116. Le Bureau a rencontré des représentants d'organisations internationales en vue de coordonner des activités ou d'expliquer la position de l'UPOV. Il a eu des entretiens avec, ou a participé à des réunions de la CDB, de la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA), de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), du Comité intergouvernemental de l'OMPI sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, du Conseil de l'OMC pour les ADPIC, du Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), de *Bioversity International* (l'ancien Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI)) et de l'Association internationale d'essais de semences (ISTA). Le Bureau a entretenu des rapports étroits avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il a été contacté par la SADC pour qu'il lui donne des conseils et une assistance concernant l'élaboration d'une législation relative aux droits d'obteneur.

117. Le Bureau a donné des conseils sur les dispositions de la Convention aux membres de l'Union et à d'autres parties.

118. Le Bureau a rencontré régulièrement des associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Il sied de mentionner en particulier les réunions avec la ISF et la CIOPORA de même qu'avec l'AFSTA, l'APSA, l'ESA et Fleuroselect.

## V. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'UPOV EN 2006

119. Les résultats obtenus par l'UPOV en 2006 dans le cadre des travaux du Conseil, de ses organes subsidiaires et du Bureau sont résumés dans l'annexe II du présent document. L'annexe III contient un récapitulatif des missions effectuées par le personnel du Bureau.

## VI. PUBLICATIONS

120. Le Bureau de l'Union a publié :

- a) un numéro de "*Plant Variety Protection*", gazette et Newsletter de l'UPOV;
- b) cinq éditions sur CD-ROM de la base de données centrale de l'UPOV intitulée "Base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales";
- c) *UPOV-Bericht über die Auswirkungen des Sortenschutzes* (publication n° 353(G));
- d) les principes directeurs d'examen suivants ont été adoptés et publiés sur le site Internet de l'UPOV :

Document No.	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name
TG/4/8	Ryegrass	Ray-grass	Weidelgras	Ballico, Raygrás	Lolium perenne L.; Lolium multiflorum Lam. ssp. italicum (A. Br.) Volkart; Lolium multiflorum Lam. var. westerwoldicum Wittm; Lolium boucheanum Kunth; Lolium rigidum Gaudin.
TG/11/8	Rose	Rosier	Rose	Rosal	Rosa L.
TG/13/10	Lettuce	Laitue	Salat	Lechuga	Lactuca sativa L.
TG/26/5	Chrysanthemum	Chrysanthème	Chrysantheme	Crisantemo	Chrysanthemum ×morifolium Ramat. (Chrysanthemum ×grandiflorum Ramat.); Chrysanthemum pacificum Nakai (Ajania pacifica Bremer and Humphries) and hybrids between them
TG/29/7	Alstroemeria, Herb Lily	Alströmère, Lis des Incas	Inkalilie	Alstroemeria	Alstroemeria L.

Document No.	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name
TG/35/7	Sweet cherry	Cerisier doux	Süßkirsche	Cerezo dulce	<i>Prunus avium</i> L. ( <i>Cerasus avium</i> (L.) Moench)
TG/230/1	Sour cherry; Duke cherry	Cerisier acide; Griotte	Sauerkirsche; -	Cerezo ácido, Guindo; Cerezo Duke	<i>Prunus cerasus</i> L.; <i>Prunus</i> × <i>gondouinii</i> (Poit. & Turpin) Rehder
TG/67/5	Red Fescue; Sheep's Fescue; Hair Fescue; Reliant Hard Fescue; Shade Fescue; Pseudovina	Fétuque rouge; Fétuque ovine, Fétuque des moutons, Fétuque durette, Poil de chien; -; -; Fétuque hétérophylle; -	Rotschwingel; Schafschwingel; Feinblättriger Schwingel, Haar-Schaf-Schwingel; Härtlicher Schwingel; Borstenschwingel, Verschiedenblättriger Schwingel; -	Cañuela roja, Festuca roja; Cañuela de oveja, Cañuela ovina, Festuca ovina; -; -; -	<i>Festuca rubra</i> L.; <i>Festuca ovina</i> L.; <i>Festuca filiformis</i> Pourr.; <i>Festuca brevipila</i> R. Tracey; <i>Festuca heterophylla</i> Lam.; <i>Festuca pseudovina</i> Hack. ex Wiesb.
TG/72/6	Willow	Saule	Weide	Sauce	<i>Salix</i> L.
TG/73/7	Blackberry & hybrids	Ronce fruitière et hybrides	Brombeere und Hybriden	Zarzamora e híbridos	<i>Rubus</i> L. subg. <i>Eubatus</i> sect. <i>Moriferi</i> et <i>Ursini</i> et hybridi
TG/75/7	Cornsalad; -	Mâche; -	Feldsalat; -	Hierba de los canónigos; -	<i>Valerianella locusta</i> L.; <i>Valerianella eriocarpa</i> Desv.
TG/76/8	Sweet Pepper, Hot Pepper, Paprika, Chili	Piment, Poivron	Paprika	Aji, Chile, Pimiento	<i>Capsicum annum</i> L.
TG/97/4	Avocado	Avocatier	Avocado	Aguacate, Palta	<i>Persea americana</i> Mill.
TG/104/5	Melon	Melon	Melone	Melón	<i>Cucumis melo</i> L.
TG/112/4	Mango	Manguier	Mango	Mango	<i>Mangifera indica</i> L.
TG/115/4	Tulip	Tulipe	Tulpe	Tulipán	<i>Tulipa</i> L.
TG/151/4	Calabrese, Sprouting Broccoli	Broccoli	Brokkoli	Brócoli, Bróculi,	<i>Brassica oleracea</i> L. convar. <i>botrytis</i> (L.) Alef. var. <i>cymosa</i> Duch.
TG/196/2	New Guinea Impatiens	Impatiente de Nouvelle-Guinée	Neuguinea-Impatiens	Impatiens de Nueva Guinea	Impatiens New Guinea Group
TG/217/2	Cactus Pear; Xoconostles	Figuier de Barbarie; Xoconostles	Feigenkaktus; Xoconostles	Chumbera, Tuna; Xoconostles	<i>Opuntia</i> Group 1; Group 2
TG/226/1	Dahlia	Dahlia	Dahlie	Dalia	<i>Dahlia</i> Cav.
TG/227/1	Hop	Houblon	Hopfen	Lúpulo	<i>Humulus lupulus</i> L.
TG/228/1	Medics	-	-	-	<i>Medicago</i> L. (excl. <i>M. sativa</i> L.)
TG/229/1	Peppermint	Menthe poivrée	Pfefferminze	<i>Menta piperita</i>	<i>Mentha</i> × <i>piperita</i> L.

121. *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

## ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION  
31 décembre 2006

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 <sup>er</sup> février 1989 20 décembre 1999	- - 1 <sup>er</sup> mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 <sup>er</sup> juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 <sup>er</sup> juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -

<sup>1</sup> *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Acte de 1961")

*Deuxième ligne* : Acte additionnel du 10 novembre 1972

*Troisième ligne* : Acte du 23 octobre 1978

*Quatrième ligne* : Acte du 19 mars 1991

<sup>2</sup> de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

C/41/2  
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Bolivie	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Brésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Communauté européenne	- - - -	- - - 29 juin 2005	- - - 29 juillet 2005
Croatie	- - - -	- - - 1 <sup>er</sup> août 2001	- - - 1 <sup>er</sup> septembre 2001
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - -	18 mai 1980 18 mai 1980 - -

C/41/2  
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Hongrie	- - -	- - 16 mars 1983 1 <sup>er</sup> décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 <sup>er</sup> janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -
Islande	- - - -	- - - 3 avril 2006	- - - 3 mai 2006
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 <sup>er</sup> juin 1977 1 <sup>er</sup> juin 1977 28 avril 1986 -	1 <sup>er</sup> juillet 1977 1 <sup>er</sup> juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004

C/41/2  
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -
Maroc	- - - -	- - - 8 septembre 2006	- - - 8 octobre 2006
Moldova	- - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -

C/41/2  
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002
République tchèque <sup>3</sup>	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 <sup>er</sup> juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie <sup>3</sup>	- - - -	- - - -	- - - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 -
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999

<sup>3</sup> Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).



C/41/2  
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 <sup>er</sup> décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 <sup>er</sup> janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 -	- - 3 novembre 1995 -
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -
Viet Nam	- - - -	- - - 24 novembre 2006	- - - 24 décembre 2006

Total : 63 membres

[L'annexe II suit]

## ANNEXE II

## TABLEAU DES RÉSULTATS

(sur la base des informations fournies dans le programme et budget pour 2006-2007 – Document C/39/4)

**Sous-programme UV.2 : Améliorer les services fournis aux membres de l'Union / Assurer un service efficace de protection des obtentions végétales**

Dans les domaines juridique, administratif et technique, l'Union a établi et adopté un nombre considérable de documents de base qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d'une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire son coût au niveau national ou régional.

- Objectifs :**
- ◆ Maintenir et améliorer la qualité de la protection assurée par le système de l'UPOV.
  - ◆ Jeter et développer les bases juridiques et techniques de la coopération internationale en fonction d'une conception harmonisée de la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention de l'UPOV.

**Résultats escomptés**

*1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*1. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de directives administratives et juridiques concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV*

- Projet de notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (document CAJ/53/2)
- Élaboration de matériel d'information concernant la Convention UPOV (document CAJ/53/3)
- Création du Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG)
- Recommandations concernant les questions financières à long terme de l'Union (document C(Extr.)/23/5)
- Décision sur le Fonds de roulement (document C(Extr.)/23/5)
- Première réflexion sur une base de données d'assistance de l'UPOV présentée au Comité consultatif
- Aperçu des activités existantes de l'UPOV aux fins de la défense des droits d'obtenteur (document CC/72/3)

**Résultats  
escomptés**

*2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*2. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de principes directeurs techniques pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés*

- Documents TGP approuvés antérieurement par le Comité technique et publiés sur le site Internet de l'UPOV :
  - TGP/0/1 "Liste des documents TPG et date de la version la plus récente de ces documents"
  - TGP/2/1 "Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV"
  - TGP/5/1 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS"
  - TGP/6/1 "Systèmes d'examen DHS"
  - TGP/7/1 "Élaboration des principes directeurs d'examen"
- Projets des documents TGP ci-après établis dans les groupes de travail techniques :
  - TGP/4 "Gestion des collections de variétés"
  - TGP/8 "Utilisation des procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS"
  - TGP/9 "Examen de la distinction"
  - TGP/10 "Examen de l'homogénéité"
  - TGP/12 "Caractères spéciaux"
  - TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces"
  - TGP/14 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV"
- 23 principes directeurs d'examen\* ont été adoptés par le Comité technique, à savoir :
  - 19 principes directeurs d'examen révisés : TWA (2), TWF (6), TWO (6), TWV (5)

Afrique :	ZA (0,5)
Amériques :	MX (2)
Asie/Pacifique :	AU (0,5), NZ (0,5)
Europe :	DE (2,5), ES (2), FR (2), GB (2), HU (3), NL (4)
  - 4 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (1,5), TWF (0,5), TWO (1), TWV (1)

Afrique :	ZA (1)
Europe :	DE (1), FR (1), GB (1)

---

\* Nombre entre parenthèse: 0,5 signifie que la responsabilité était partagée avec un autre Groupe de travail technique ou avec un expert principal provenant d'un autre membre de l'Union.

**Résultats  
escomptés**

2. *Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés (suite)*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

- 64 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont
  - 25 révisions: TWA (2), TWF (6), TWO (9), TWV (8)

Afrique :	ZA (0,5)
Amériques :	BR (1), CA (2), UY (1)
Asie/Pacifique :	JP (1), NZ (1)
Europe :	DE (4,5), DK (1), ES (0,5), FR (5,5), GB (1), HU (0,5), NL (4,5), PL (1)
  - 39 nouveaux principes directeurs d'examen: TWA (6,5), TWF (8), TWO (17), TWV (7,5)

Afrique :	ZA (1)
Amériques :	AR (1), BR (5), CA (1), EC (1), MX (4,5)
Asie/Pacifique :	AU (1), CN (1), JP (2), KR (2), SG (2)
Europe :	DE (2), ES (0,5), FR (6), GB (2), IT (0,5), SK (1), UA (2)
Proche/Moyen-Orient :	IL (3,5)

Au total, 25 membres de l'Union ont pris part à la rédaction de principes directeurs d'examen.

- 306 experts représentant 29 membres de l'Union (membres), 1 État observateur (obs) et 5 organisations observatrices (orgs) ont participé comme suit aux travaux des groupes de travail techniques :
  - TWA (Chine) :  
21 membres (65 participants) / 1 org (1 participant)
  - TWC (Kenya) :  
15 membres (43 participants) / 1 obs (1 participant)
  - TWF (Brésil) :  
17 membres (41 participants) / 1 org (1 participant)
  - TWO (Brésil) :  
18 membres (44 participants) / 1 org (1 participant)
  - TWV (Mexique) :  
16 membres (56 participants) / 1 org (2 participants)
  - BMT (République de Corée) :  
15 membres (46 participants) / 5 orgs (5 participants)
- 138 experts représentant 19 membres et deux organisations ont participé comme suit aux ateliers préparatoires :
  - TWA : 8 membres (23 participants)
  - TWC : 5 membres (11 participants)
  - TWF : 6 membres (12 participants)
  - TWO : 5 membres (16 participants)
  - TWV : 8 membres (47 participants) / 1 org (1 participant)
  - BMT : 9 membres (27 participants) / 1 org (1 participant)

**Résultats  
escomptés**

3. Détermination  
du rôle de la  
publication des  
descriptions  
variétales

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

3. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci d'une politique relative à la publication des descriptions variétales

Projet visant la publication des descriptions variétales :

- Le Groupe de travail ad hoc sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD) est convenu que, à ce stade, il n'y avait aucune question administrative, juridique et financière urgente à traiter et qu'il fallait achever les études modèles.
- Les résultats des études modèles ont été examinés par les groupes de travail techniques concernés, le WG-PVD et le Comité technique.

**Résultats  
escomptés**

4. Meilleur accès à  
l'information  
pertinente aux fins  
de l'examen des  
demandes

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

4. Bases de données

- Le Comité technique a arrêté le programme suivant d'amélioration de la base de données UPOV-ROM des variétés végétales:
  - a) introduire le code UPOV;
  - b) rendre plus facile l'apport de données à la base UPOV-ROM au moyen de l'élaboration d'un tableau de soumission des données qui permet de fournir des données sans devoir utiliser le format TAG;
  - c) impartir une formation à l'utilisation de la base de données UPOV-ROM;
  - d) élaborer une version Internet de la base de données des variétés végétales.
- Classification normalisée des genres et espèces pour l'amélioration du fonctionnement des bases de données : création de 6 000 codes UPOV
- Mise en œuvre du Mémoire d'accord avec l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) portant sur la mise au point et la maintenance d'une base de données de l'UPOV sur les variétés végétales fondée sur le Web et de la base de données centralisée de l'OCVV sur les dénominations variétales
- Mise à jour de la base de données GENIE :
  - 6 000 codes UPOV
  - statut de la protection par genre/espèce au sein de l'UPOV (sur la base du document C/40/6)
  - informations sur l'état de la coopération en matière d'examen (sur la base du document C/40/5)
  - expérience en matière d'examen DHS (sur la base du document TC/42/4)
  - classes de dénominations variétales (sur la base du document UPOV/INF/12/1)

### Sous-programme UV.3 : Étendre le champ d'application de la protection des obtentions végétales

L'Union a aidé un certain nombre d'États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV. Elle a également donné aux gouvernements, en particulier de pays en développement et de pays à économie en transition, des conseils sur la manière d'adopter la législation appropriée.

- Objectifs :**
- ◆ Aider les États et certaines organisations à mettre en place un système efficace du droit d'obteneur
  - ◆ Aider les États et certaines organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers une économie de marché, à élaborer et à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

#### Résultats escomptés

1. Adoption par un nombre croissant d'États et d'organisations intergouvernementales d'une base juridique pour la protection des obtentions végétales conformément au système de l'UPOV

#### Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

1.1 Nombre de commentaires sur les lois et les textes d'application

Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, Maurice, Mexique, Pakistan, République islamique d'Iran, Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), Tadjikistan, Thaïlande et Viet Nam.

1.2 Commentaires formulés sur les lois et les textes d'application qui ont été pris en considération par les États et les organisations intergouvernementales

Égypte, Géorgie, Monténégro, République dominicaine, Serbie, Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), Tadjikistan et Viet Nam.

#### Résultats escomptés

2. Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales

#### Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

2.1 Nombre d'activités de formation lancées ou mises en œuvre

Activités de formation lancées par le Bureau et mises en œuvre par des membres de l'Union:

- Programme de formation pour M. S. Nagarajan, président, et M. R.K. Trivedi, directeur de l'enregistrement, Service de protection des obtentions végétales et des droits d'obteneur de l'Inde (Allemagne, Pays-Bas, Suisse, juin 2006)

Activités de formation organisées par l'UPOV :

- Séminaire national à Brasilia (Brésil), mars 2006
- Atelier national à Bangkok (Thaïlande), mai 2006
- Atelier national à Djakarta (Indonésie), mai 2006
- Atelier sur l'utilisation des techniques moléculaires dans la protection des plantes agricoles pérennes à multiplication végétative à Fortaleza (Brésil), août 2006
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV à Bichkek (République kirghize), septembre 2006
- Deuxième Atelier régional de l'Asie de l'Ouest et de l'Asie centrale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV à Dushanbé (Tadjikistan), septembre 2006
- Cinquième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), novembre 2006
- Septième réunion technique régionale pour l'Asie sur la protection des obtentions végétales à Kuala Lumpur (Malaisie), novembre 2006
- Atelier UPOV-APSA sur la protection des obtentions végétales dans la région Asie-Pacifique à Kuala Lumpur (Malaisie), novembre 2006
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales à Tbilisi (Géorgie), novembre 2006

**Résultats  
escomptés**

*2. Mise en œuvre  
de la protection des  
obtentions  
végétales (suite)*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

L'UPOV a fait des exposés aux réunions suivantes :

- Réunion d'information pour fonctionnaires de la FAO à Rome (Italie), janvier 2006
- Réunion annuelle de la section allemande de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) à Hanovre (Allemagne), février 2006
- Deuxième atelier régional de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) à Lusaka (Zambie), Mai 2006
- Cours de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à Genève (Suisse), mai 2006
- Cours de l'OMPI "Sur la gestion de la propriété intellectuelle à l'intention des étudiants en droit" à Genève (Suisse), mai 2006
- Séminaire interrégional de niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à Genève (Suisse), mai 2006
- Atelier de la Banque mondiale sur le développement du secteur des semences à Genève (Suisse), juin 2006
- Colloque de l'OMPI/OMC à l'intention des enseignants en droit de la propriété intellectuelle à Genève (Suisse), juillet 2006
- Troisième Atelier régional de la SADC à Maputo (Mozambique), juillet-août 2006
- Atelier de l'OMPI à l'intention d'étudiants de l'Université de Berkeley à Genève (Suisse), août 2006
- Cours de formation en groupe de la JICA sur la protection des droits d'obtenteur à Tokyo (Japon), août-septembre 2006
- XXII<sup>e</sup> Colloque Eucarpia à San Remo (Italie), septembre 2006
- Conférence sur les droits de propriété intellectuelle et le développement durable à Londres (Royaume-Uni), octobre 2006
- Séminaire pour les petits et moyens innovateurs et utilisateurs de ressources génétiques sur la gestion des droits de propriété intellectuelle et l'accès aux ressources génétiques à Rio de Janeiro (Brésil) novembre 2006
- Atelier sur le thème *Schutz und Nutzung geistigen Eigentums in der Pflanzenzüchtung* à Bonn (Allemagne), novembre 2006
- Colloque sur l'utilisation des techniques moléculaires pour la culture des plantes et dans la protection des obtentions végétales à Séoul (République de Corée), novembre 2006
- Atelier sur l'application des droits d'obtenteur en vertu de la Convention UPOV à Tokyo, novembre 2006

*2.2 Nombre de participants inscrits aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV*

UPOV DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV"

Première session (février/mars 2006) : 51 participants

Deuxième session (septembre/octobre 2006) : 147 participants

**Résultats  
escomptés**

*3. Expansion  
géographique du  
système de l'UPOV*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*3. Nombre de membres de l'Union en plus*

Islande, Maroc, Viet Nam

**Résultats  
escomptés**

*4. Nombre de genres et espèces pouvant être protégés*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*4.1 Nombre de genres/espèces protégés par les membres de l'Union*

A la fin de 2006, 38 membres de l'Union assuraient la protection de tous les genres et espèces (37 en 2005) et 25 membres assuraient la protection d'un nombre limité de genres et espèces (23 en 2005) (voir document C/40/6).

Les membres ci-après de l'Union ont en 2006 élargi leurs listes de genres et espèces de plantes protégées : Afrique du Sud, République de Corée

Nombre de genres et espèces ayant des entrées de droit d'obtenteur dans la base de données UPOV-ROM :  
2 336 (décembre 2005)  
2 522 (août 2007)

**Résultats  
escomptés**

*5. Renforcement de la coopération internationale et spécialisation de la protection des obtentions végétales*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*5.1 Nombre d'accords bilatéraux et régionaux sur la protection des obtentions végétales*

L'accord de coopération en matière d'examen s'applique à environ 570 genres ou espèces (voir document C/40/5)

*5.2 Publication d'informations sur l'expérience acquise en matière d'examen DHS*

Expérience pratique en matière d'examen DHS portant sur environ 1 900 genres ou espèces (voir document TC/42/4)

**Résultats  
escomptés**

*6. Mesures d'encouragement pour le développement de l'agriculture et de l'ensemble de l'économie des États et organisations intergouvernementales concernés*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*6.1 Nombre de titres octroyés*

8 473 titres octroyés par les membres de l'Union en 2005 (voir document C/40/7)

*6.2 Nombre de titres en vigueur*

66 772 titres en vigueur auprès des membres de l'Union à la fin de 2005 (voir document C/40/7)



## Sous-programme UV.4 : Relations extérieures

L'UPOV continue de se faire mieux connaître du public. Des organisations intergouvernementales telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA) et les instituts de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ont invité l'UPOV à contribuer à leurs travaux. Des associations professionnelles internationales ont intensifié leurs contacts avec l'UPOV. Il a été question de l'UPOV dans des arrangements internationaux bilatéraux sur le commerce. Le rôle et les activités de l'UPOV sont désormais mieux compris. Le site Internet de l'UPOV suscite un intérêt croissant.

- Objectifs :**
- ◆ Mieux faire connaître l'UPOV et renforcer son influence
  - ◆ Mieux faire comprendre le rôle de l'UPOV et ses activités
  - ◆ Valoriser l'image de marque de l'UPOV
  - ◆ Conserver l'attractivité du système de l'UPOV

### Résultats escomptés

*1. Reconnaissance par les organisations intéressées de l'importance du système de l'UPOV*

### Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

*1.1 Nombre d'occasions où l'UPOV est invitée à participer à des réunions d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales*

- Conseil des ADPIC (OMC), CDB, Comité intergouvernemental de l'OMPI, FAO/CGRFA, OCDE, ISTA, GCRAI, Service consultatif central (CAS), IPGRI, IRRI, ICARDA, TFNet, OCVV

- Invitations d'associations internationales d'obteneurs et de cultivateurs

Association africaine du commerce des semences (AFSTA)

Association Asie-Pacifique pour les semences (APSA)

Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH)

British Society of Plant Breeders (BSPB)

Communauté internationale des obteneurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA)

*European Seed Association* (ESA)

Fédération internationale des semences (IFS)

Fédération latino-américaine des semences (FELAS)

Fleuroselect

*The British Association of Rose Breeders* (BARB)

**Résultats  
escomptés**  
*2. Meilleure  
connaissance des  
principes  
fondamentaux de la  
Convention UPOV*

**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

*2.1 Nombre de demandes de renseignements reçues*

16 (approximativement) demandes par journée de travail (lettres, courriels, etc.)

(Total en 2006 = 3 786)

(Total en 2005 = 2 040)

*2.2 Nombre de mentions dans la presse du système UPOV*

Cinq communiqués de presse en 2006

Un numéro de la Gazette et du Bulletin de l'UPOV "Protection des obtentions végétales" en 2006

Six éditions de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales en 2006

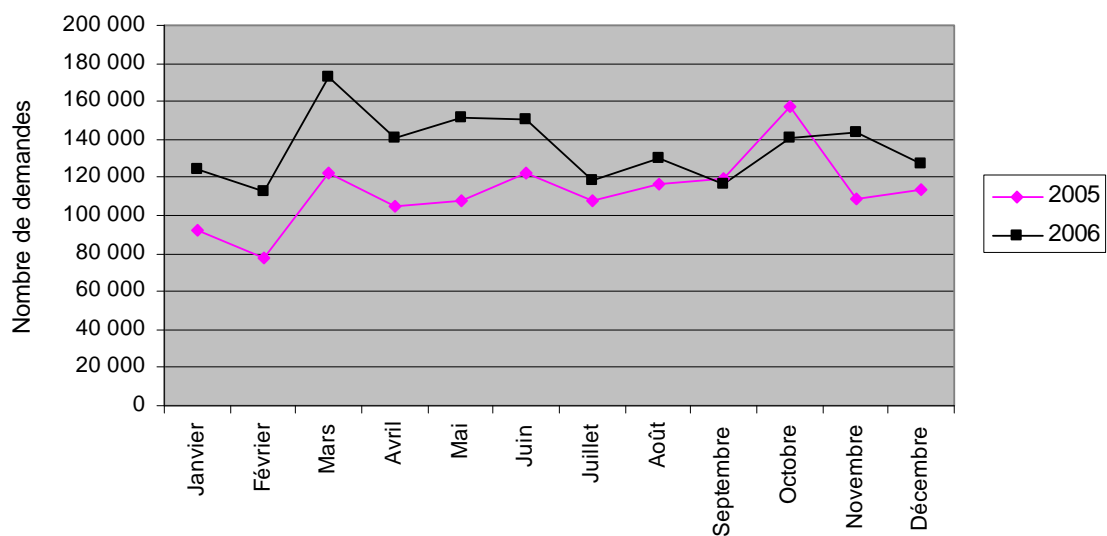
*2.3 Nombre de consultations du site Web de l'UPOV*

Le nombre moyen de consultations du site Web de l'UPOV s'est élevé à 135 654 par mois (112 415 en 2005) (voir l'appendice pour de plus amples détails)

[L'appendice suit]

## APPENDICE

## ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DU SITE WEB DE L'UPOV



\* *Exemple* : site Web de l'UPOV en libre accès → documents de l'UPOV → Conseil → C/40<sup>e</sup> session → Projet d'ordre du jour (F) = 5 demandes

[L'annexe III suit]

## ANNEXE III

## RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2006

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Rome, Italie (janvier)	Jördens, Button
Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (WG-ABS)	Grenade, Espagne (janvier)	Jördens, Tabata
Ministère fédéral allemand de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs	Berlin, Allemagne (janvier)	Jördens
Section allemande de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA)	Hanover, Allemagne (janvier)	Jördens
Atelier sur la gestion des exploitations agricoles en Suisse	Strickhof, Zurich, Suisse (mars)	Jördens
Ministère de l'agriculture et du développement rural (MARD)	Hanoi, Viet Nam (mars)	Huerta
EMBRAPA	Brasilia, Brésil (mars)	Jördens, Lavignolle
Séminaire national sur l'impact et l'évolution de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV	Brasilia, Brésil (mars)	Jördens, Lavignolle
Huitième réunion ordinaire de la CdP-8	Curitiba, Brésil (mars)	Jördens, Lavignolle

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Deuxième réunion du groupe de contact pour la rédaction de l'accord type de transfert de matériel dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA)	Alnarp, Suède (avril)	Tabata
Office fédéral de l'agriculture	Berne, Suisse (mai)	Jördens
Atelier national sur la protection des obtentions végétales	Bangkok, Thaïlande (mai)	Tabata
Réunions des associations semencières nationales de l'APSA	Bangkok, Thaïlande (mai)	Tabata
Réunion avec des fonctionnaires du gouvernement	Djakarta, Indonésie (mai)	Tabata
Deuxième atelier régional de la SADC	Lusaka, Zambie (mai)	Jördens, Lavignolle
Congrès mondial 2006 des semences	Copenhague, Danemark (mai)	Jördens
Séminaire international de la IFS	Copenhague, Danemark (mai)	Jördens
Conseil du IT/PGRFA	Madrid, Espagne (juin)	Jördens
Atelier préparatoire TWC et TWC	Nairobi, Kenya (juin)	Lavignolle
Atelier préparatoire TWV et TWV	Guanajuato, État de Guanajuato, Mexique (juin)	Button, Lavignolle
Réunion avec le NIAB	Cambridge, Royaume-Uni (juillet)	Button
Visite à Floranova Limited	Foxely, Royaume-Uni (juillet)	Button
III <sup>e</sup> Atelier sur les obtentions végétales pour la région SADC	Maputo, Mozambique (juillet)	Jördens, Lavignolle
Atelier préparatoire TWA et TWA	Beijing, Chine (juillet)	Button, Lavignolle

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Atelier préparatoire TWF et TWF	Salvador, État de Bahia, Brésil (août)	Lavignolle
Atelier sur l'utilisation des techniques moléculaires dans la protection des plantes agricoles pérennes à multiplication végétative	Fortaleza, État de Cear�, Br�sil (août)	Lavignolle
Atelier préparatoire TWO et TWO	Fortaleza, État de Cear�, Br�sil (août/septembre)	Lavignolle
Cours de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) sur la protection des obtentions végétales	Tokyo, Japon (août)	Tabata
XXII <sup>e</sup> Colloque Eucarpia	San Remo, Italie (septembre)	Button
Deuxième atelier régional pour l'Asie de l'Est et de l'Ouest	Dushanbé, Tadjikistan (septembre)	Jördens, Tabata
Atelier national sur la protection des obtentions végétales	Bichkek, République kirghize (septembre)	Jördens, Tabata
Conférence sur les droits de propriété intellectuelle et le développement durable	Londres, Royaume-Uni (octobre)	Button
Septième réunion technique régionale pour l'Asie	Kuala Lumpur, Malaisie (novembre)	Jördens, Button, Tabata
Atelier sur la protection des obtentions végétales	Kuala Lumpur, Malaisie (novembre)	Jördens, Button, Tabata
Congrès annuel de l'APSA	Kuala Lumpur, Malaisie (novembre)	Jördens, Button, Tabata
Atelier sur l'application des droits d'obteneur en vertu de la Convention UPOV	Tokyo, Japon (novembre)	Jördens, Button, Tabata, Huerta
Atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV	Tbilisi, Géorgie (novembre)	Jördens

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Colloque sur l'application des techniques moléculaires à l'obtention végétale	Séoul, République de Corée (novembre)	Button, Tabata
Atelier préparatoire et BMT	Séoul, République de Corée (novembre)	Button, Tabata
Cinquième cours de formation pour les pays ibéro-américains	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie (novembre)	Lavignolle
Séminaire sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	Bogota, Colombie (novembre)	Lavignolle
Séminaire pour petites et moyennes entreprises	Rio de Janeiro, Brésil (novembre)	Lavignolle
<i>Atelier Schutz und Nutzung geistigen Eigentums in der Pflanzenzüchtung</i>	Bonn, Allemagne (novembre)	Jördens
Réunion de l'OCVV avec des représentants de ses bureaux d'examen	Angers, France (décembre)	Button
Programme DESS, Université de Lausanne	Lausanne, Suisse (décembre)	Button

[Fin de l'annexe III et du document]